



International Coffee Organization  
Organización Internacional del Café  
Organização Internacional do Café  
Organisation Internationale du Café

PSCB No. 82/06

21 avril 2006  
Original : anglais

F

Comité consultatif du secteur privé  
24 mai 2006  
Londres, Angleterre

**Avenir de  
l'Accord international de 2001 sur le Café**

**Communication de  
l'Association japonaise du café (AJCA)**

## **Contexte**

L'Association japonaise du café a communiqué le document ci-après. Dans sa lettre d'accompagnement, l'AJCA indiquait que ce document n'avait pas encore été discuté avec le Gouvernement japonais.

## **Mesure à prendre**

Le CCSP est invité à prendre note de ce document.

## ASSOCIATION JAPONAISE DU CAFÉ

### Avis de l'AJCA sur l'avenir de l'Accord de 2001

L'Association japonaise du café, représentante du négoce du café au Japon, réalisant l'importance de la présence permanente du Japon au sein de l'OIC pour promouvoir la coopération internationale sur les questions du café, exprime son avis sur l'avenir de l'Accord international sur le Café au-delà de septembre 2007 car le café fait maintenant partie intégrante de la vie des consommateurs japonais qui sont entièrement tributaires des importations de café étranger.

1. Depuis l'entrée en vigueur de l'Accord de 2001, le marché mondial du café connaît d'importantes fluctuations des prix sous l'influence d'un volume important de fonds de couverture. Par conséquent, l'Article premier de l'Accord de 2001 ne semble pas couvrir les objectifs nécessaires et les besoins divers de la communauté du café de l'avenir.
2. Afin de résoudre toutes les questions affectant tous les membres de l'industrie mondiale du café, comme la réglementation sur les résidus de pesticides et l'OTA ou la traçabilité, il serait souhaitable de réviser les articles de l'Accord en vigueur plutôt que de le proroger simplement.
3. Il serait également souhaitable d'atteindre les objectifs de l'Accord dans un effort pratique de transparence, au moyen de discussions ouvertes dans le cadre du nouvel accord, en évitant de recourir à des tactiques politiques dans la mesure du possible.
4. Le prochain accord devrait donc accélérer le développement durable de l'industrie mondiale du café en ajustant les intérêts des producteurs et des consommateurs et en renforçant la solidarité et la coopération entre les pays Membres.
5. Nous estimons notamment que la mise en œuvre normalisée et uniforme des points suivants dans les pays producteurs et les pays consommateurs bénéficierait à l'industrie mondiale du café :
  - traçabilité de la chaîne d'approvisionnement, de l'exploitant au consommateur;
  - consultation et coopération pour éviter les problèmes comme les résidus de pesticides et les moisissures toxiques;
  - recueil et diffusion des résultats des études sur le café et la santé;
  - discussion de mesures efficaces pour préserver l'environnement;
  - étude et analyse de la structure de la demande et de l'offre mondiales de café;

L'AJCA juge également souhaitable de réduire la fréquence des réunions de l'OIC afin qu'elles soient plus ramassées et fructueuses et qu'il soit également tenu compte du fardeau imposé aux participants venant de pays éloignés de Londres.

Au moyen des techniques avancées de communication entre le siège de l'OIC et les pays Membres, les participants pourront se préparer aux réunions à condition que les ordres du jour provisoires et les autres documents soient communiqués à l'avance.

Il serait donc suffisant de prévoir deux réunions par an du CCSP, en mai et septembre, une réunion par an du Comité exécutif, en mai, et une réunion par an du Conseil, en septembre. Des réunions extraordinaires pourraient toutefois être organisées à tout moment si le besoin s'en faisait sentir.

L'AJCA invite les Membres de l'OIC à examiner attentivement ces questions. Elle exprime également sa ferme intention de participer aux activités futures de l'OIC en tant que membre du CCSP.

Tokyo, le 13 avril 2006

**Association japonaise du café**

(signé) Keiji Ohta  
Président